

CHAZELLES

Localisation

En face de l'ancienne mairie-école, rue des Grands Champs

Clichés

Auteur des clichés : Jean-Daniel MICHEL

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R 560

Archives communales de Chazelles, 1D1/1. Seules deux délibérations concernent le monument aux morts dans le registre des délibérations du conseil municipal.

Presse : *La Croix du Jura*, 14 août 1921



Description

Gros œuvre : Obélisque avec couronnement taillé en pointe de diamant avec socle et soubassement à deux marches. Le tout en roche dure. Entourage par 8 piliers métalliques reliés par des chaînes métalliques

Éléments décoratifs : Une palme en bronze fixée sur le socle et un écusson entouré d'un rameau d'olivier et d'un rameau de chêne avec inscription au centre : MORT POUR LA PATRIE

Symbolique religieuse : Croix latine en relief au sommet de l'obélisque.

Inscriptions

A NOS MORTS GLORIEUX

1914 – 1918

Signature sur le monument

Aucune

Auteurs

entreprise : Marbrerie Célard à Saint-Amour

Historique de la réalisation

19 octobre 1919 : Sur proposition du maire, Laurent, le conseil municipal décide d'organiser une souscription pour l'érection d'une plaque commémorative en hommage aux soldats de la commune Morts pour la France.

29 février 1920 : Considérant que la commune de Chazelles qui compte 145 habitants, et a 16 de ses enfants Morts pour la France, le conseil « *désire vivement leur élever un monument digne d'eux* » et dans ce but vote un crédit de 250 F et organise une souscription qui a recueilli 598 F ; le conseil sollicite une subvention de l'État.

1^{er} mars 1920 : Questionnaire de la préfecture afin d'accorder une subvention de l'État.

Total de la dépense : 1 500 F

Montant du crédit inscrit au budget : 250 F

Souscription : 598 F

Ressources envisagées pour faire face à la dépense : fonds disponibles.

10 juillet 1921 : Devis de la marbrerie Célard pour Alexandre Poncet, maire. Montant 1 211,45 F. Monument exécuté en roche dure avec inscription en relief sur la face et autres inscriptions en lettres gravées et teintées.

7 août 1921 : Inauguration du monument aux morts de Chazelles. Bénédiction du monument par l'abbé Cathenoz, curé de Nantey, en présence d'Alexandre Poncet, maire, et des élus. Discours de Joseph Darnand, adjoint au maire et mutilé. Un vin d'honneur est servi en mairie.

15 septembre 1921 : Le maire soumet au conseil le projet d'érection d'un monument commémoratif aux morts de la guerre établi par Célard, industriel à Saint-Amour. Le conseil approuve le projet du monument qui sera établi sur la place publique et sera payé sur les fonds prévus à cet effet aux chapitres additionnels de 1921.

24 novembre 1921 : La commission artistique spéciale des monuments aux morts de la Grande guerre approuve le projet de Chazelles.

10 décembre 1921 : Décret du Président de la République qui approuve la décision du 15 septembre 1921. Signé Millerand.

Financement

Coût des travaux : 1 211,45 F

Part communale : ?

Souscription communale : 961,45 F

Subvention de l'État : ?

Conflits commémorés

Défunts

1914-1919 : 16

Population de la commune

1911 : 164 habitants

1921 : 144 habitants

Autres traces mémorielles

Église : ?

Cimetière : Non

École : ?

Modifications au monument, à son entourage : ?